



Rechercher sur le site Éduscol

Entrez votre recherche ici

OK

Retrouver toute l'information sur le site education.gouv.fr

SOCIÉTÉ COMMUNE

LYCÉE ET FORMATION
PROFESSIONNELLEPERSONNALISATION
DES PARCOURSFORMATION
DES ENSEIGNANTSÉTABLISSEMENTS
ET VIE SCOLAIREINNOVER ET
EXPÉRIMENTEREUROPE
ET MONDE

Accueil > Actualités

[Toute l'actualité du site Éduscol](#)

Liaison école-collège

Le livret personnel de compétences devient un outil de suivi des élèves de l'école à la fin de la scolarité obligatoire. Des commissions de liaison permettent aux enseignants des écoles et des collèges d'assurer le suivi des élèves et des programmes personnalisés de réussite éducative "passerelles" sont mis en place pour limiter les redoublements.

Instaurer une continuité pédagogique à un moment-clé de la scolarité

Les enseignants de l'école et du collège participent à des **concertations** et des **formations** communes, qui visent à :

- préciser la progression des exigences méthodologiques ;
- harmoniser les pratiques d'évaluation.

Des **commissions de liaison** regroupent les enseignants de l'école primaire et de 6e. Les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) et les chefs d'établissement les organisent avant la fin de l'année de CM2.

Les équipes pédagogiques peuvent élaborer des **programmes de remise à niveau** pour les élèves repérés à l'école comme les plus fragiles, et définissent les aides à leur apporter. Le collège est ainsi en mesure de proposer :

- des **stages de remise à niveau** pendant les vacances scolaires, avant l'entrée au collège ;
- un **accompagnement personnalisé** en 6e.

Le collège peut proposer un **programme personnalisé de réussite éducative** (PPRE) dit « **passerelle** » à l'élève et à sa famille. Ce PPRE s'appuie sur le livret personnel de compétences et sur les résultats des élèves aux évaluations de CM2. Il constitue une alternative au redoublement.

En 2010-2011, les collèges du programme ÉCLAIR ont expérimenté un **accompagnement personnalisé** de deux heures par semaine. Un professeur des écoles peut l'assurer si les lacunes en maîtrise de la langue sont importantes ou nécessitent une pédagogie adaptée.

Mieux suivre les élèves avec le livret personnel de compétences (LPC)

Les enseignants renseignent le livret de compétences de chaque élève : ils y indiquent les compétences acquises à **l'école puis au collège**.

Le livret personnel de compétences permet d'assurer un **suivi progressif de la scolarité** de chaque élève et facilite la personnalisation de l'enseignement. Pour les familles et les élèves, c'est aussi un support d'information complet.

En 2011-2012, le livret papier est remplacé par une **application numérique** dans les écoles, à titre expérimental. Au collège, le livret est numérique depuis la rentrée 2010.

Un meilleur suivi des progrès des élèves

À partir de 2011-2012, l'**évaluation de CM2** se déroule en **fin d'année scolaire**. Des collèges volontaires expérimentent une **nouvelle évaluation en fin de 5e**.

Les évaluations bilan nationales permettent aux enseignants de **mieux repérer les besoins de chaque élève aux moments-clés** de leur scolarité. C'est aussi un moyen pour les élèves et leurs familles de se situer dans un ensemble et de mesurer les progrès accomplis.

Mis à jour le 13 septembre 2011

HOUT D P G ↑

Aide | Plan du site | Mentions légales | Accessibilité | Contacts | Sigles

© 2011 Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative - Direction générale de l'enseignement scolaire - Tous droits réservés

PORTAIL ÉDUSCOL

- » Éduscol
- » Sites disciplinaires
- » Éducation prioritaire
- » Éducation sécurité routière
- » Ressources pour les stages en langues
- » L'école pour tous
- » CNRAA
- » B2i
- » Pairformance
- » Printice
- » La classe côté professeur
- » Internet responsable

L'ÉDUSPÈRE

- » education.gouv.fr
- » Éduscol
- » Cndp
- » Onisep
- » Cned
- » Sites académiques

PLAN DU SITE

- » Socle commun
- » Lycée et formation professionnelle
- » Personnalisation des parcours
- » Formation des enseignants
- » Établissements et vie scolaire
- » Innover et expérimenter
- » Europe et Monde

SITES THÉMATIQUES ET DISCIPLINAIRES

- » Sites disciplinaires
- » Sites experts ENS/Dgesco
- » Ressources pour l'enseignement technologique et professionnel